

## Une formation destinée aux

- Aux membres d'une association déclarée.
- Salarié, Bénévole et Volontaire en Service civique
- Être âgé d'au moins 16 ans.



## Prix de la formation

- Association employeuse : 750 € pour la formation complète, 200 €/journée pour la formule à la carte.

- Association non employeuse : 150 € pour la formation complète d'un bénévole, 50 €/journée pour la formule à la carte.

250 € pour la formation complète d'un service civique, 80 €/journée pour la formule à la carte.

Pour les associations employeuses, la formation peut être prise en charge par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).



# Certificat de Formation à la Gestion Associative

**EVREUX**

23 mars - 30 mars

27 avril - 11 mai - 25 mai 2019

### Inscriptions et informations

Contactez-nous au 02.32.37.07.31 ou via l'adresse mail [adrien.bachellier@profession-sport-loisirs.fr](mailto:adrien.bachellier@profession-sport-loisirs.fr)

### Organisme de formation

Fédération Nationale Profession Sport & Loisirs  
Numéro OF : 541 70 12 86 17 - Numéro SIRET : 490 407 673 000 30



# La formation des dirigeants associatifs, bénévoles ou salariés

## 2 objectifs :

- Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement
- Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer son projet associatif

## 2 méthodes pour suivre la formation :

- Formation complète comprenant les 5 journées (sur une ou plusieurs sessions) et le stage pratique. Délivrance du Certificat en fin de formation.
- Formule à la carte, formation à la journée

## Cette formation vous permettra notamment de :

- Mieux situer l'association dans son environnement juridique, économique et politique ;
- Maîtriser les bases du fonctionnement et de la gestion d'une association ;
- Vous familiariser et appréhender la fonction employeur ;
- Construire et développer des relations de qualité entre adhérents, administrateurs et/ou salariés ;
- Assurer le développement et le pilotage de nouveaux projets

	23/03/2019	30/03/2019	27/04/2019	11/05/2019	25/05/2019
8h30	Accueil des stagiaires				
9h	<b>Présentation du Cadre et des Objectifs de la Formation</b>	<b>Gouvernance et administration de l'association</b> Statuts, règlements et membres	<b>RH associatives, bénévolat et salariat</b> Statuts et rôles des salariés, bénévoles et volontaires	<b>Gestion, comptabilité et finance associative</b> Les deux méthodes comptables : à partie double et de trésorerie	<b>Gestion, comptabilité et finance associative</b> Sources et mode de financement public
10h30	<b>La loi 1901 et le projet associatif</b> Une liberté publique et contractuelle Le statut associatif	Instances décisionnelles : Organisation et fonctionnement	La fonction employeur et les procédés simplifiés d'emploi	Les documents financiers annuels (bilan, compte de résultat)	La constitution d'un dossier de demande de subvention et du compte rendu financier de suivi
12h	Pause Déjeuner				
13h30	Le projet associatif : Pourquoi, comment, pour qui ?	Le rôle des dirigeants associatifs	Les droits des bénévoles	Le rapport d'activité annuel	Sources de financement privé et leurs modalités
15h30	La déclinaison du projet associatif en plan d'action	Les démarches administratives : création et vie de l'association	Les responsabilités civiles et pénales	La tenue d'une comptabilité simple	Le budget du stage
16h30					
17h30	Projet individuel de club	Démarches en ligne	Recrutement et fidélisation des bénévoles	Sources et mode de financement public	Présentation du budget

